



Communiqué du Collectif Inter Hopitaux du 7 février 2021

Vacciner tous les soignants au contact direct des patients : une urgence de santé publique

Alors que des « clusters » continuent de compliquer le fonctionnement des services hospitaliers partout en France, le CIH se félicite que la vaccination de tous les personnels de santé soit enfin recommandée, grâce à l'arrivée de nouveaux vaccins adaptés pour cette population plus jeune.

Dans la première phase de vaccination, dans de nombreux hopitaux, il n'y a pas eu de priorisation des soignants au contact des patients. Si la pénurie persiste à guider la politique vaccinale, la règle du « premier arrivé premier servi » risque de continuer à prévaloir dans cette nouvelle phase.

Quel est le premier bilan de la vaccination des personnels de plus de 50 ans au contact des malades ? Combien d'aide-soignante, infirmières, kinés, agents de service hospitaliers ont été vaccinés depuis un mois ? Combien de personnels des services de soins ? Il faut connaître ces chiffres dans chaque établissement pour adapter la stratégie vaccinale localement.

Tous les personnels de santé sont essentiels, mais tous ne sont pas au contact des patients, certains peuvent remplir leur tâche par télétravail. Pour ceux là, il faut lever tous les obstacles pour permettre le travail à distance. Et pour ceux en lien direct avec les patients, les conditions de travail déjà difficiles sont encore détériorées par l'angoisse de contaminer un malade au cours de son hospitalisation. Certains patients ont peur de venir à l'hôpital et de s'y infecter. Le risque zéro n'existe pas, des contaminations sont possibles. La vaccination, en complément des mesures barrières, permet de diminuer ce risque.

Le temps presse. Si l'épidémie s'intensifie encore, le nombre de personnels infectés va augmenter. Il faut vacciner **un maximum de personnels au contact des malades** d'ici à fin février.

Le CIH encourage l'ensemble des personnels qui travaillent au contact des patients à s'inscrire dès aujourd'hui sur les listes des volontaires souhaitant se faire vacciner.

Tout doit être fait pour faciliter leur vaccination, par des équipes mobiles ou l'organisation de la vaccination directement dans les services de soin, comme cela se fait pour la grippe chaque année. Aucune nécessité administrative ne doit ralentir le processus de vaccination à grande échelle qui est possible si chaque service se mobilise.